

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

13 RUE ROBERT SCHUMAN APT 903

77000 MELUN



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	13 RUE ROBERT SCHUMAN APT 903 77000 MELUN
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :	R+9	Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	OPH77 59LAA0903	Date d'émission du rapport :	14/07/2017
Le repérage a été réalisé le :	04/07/2017	Accompagnateur :	
Par :	Amadou SY	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
N° certificat de qualification :	CPDI4148	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Date d'obtention :	09/11/2016	Numéro d'accréditation :	1-5967
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :	I.CERT Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT-GREGOIRE	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
		Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
		N° de contrat d'assurance :	55897385
		Date de validité :	31/12/2017

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT A AVESNES LES BAPAUME LE 14/07/2017

Cabinet : EXPERT HABITAT

Nom du responsable : DEMOULIN Frédéric

Nom du diagnostiqueur : Amadou SY



Rapport N° : 59LAA0903

04/07/2017

2/19

C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	5
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	7
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	Erreur ! Signet non défini.
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	10
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS.....	12
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	13
ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Informations générales	Erreur ! Signet non défini.
a) Dangerosité de l'amiante	Erreur ! Signet non défini.
b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Recommandations générales de sécurité.....	Erreur ! Signet non défini.
4. Gestion des déchets contenant de l'amiante	Erreur ! Signet non défini.
a. Conditionnement des déchets	Erreur ! Signet non défini.
b. Apport en déchèterie.....	Erreur ! Signet non défini.
c. Filières d'élimination des déchets.....	Erreur ! Signet non défini.
d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante	Erreur ! Signet non défini.
e. Traçabilité.....	Erreur ! Signet non défini.
ATTESTATION(S).....	18
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	19

D\ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	REPERAGE	N° Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	REPERAGE	N° ECHANTILLON	METHODE	ETAT
WC	R+9	Colle grise + carrelage	Sol	59LAA0903P002	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
WC	R+9	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Plafond	59LAA0903P003	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
WC	R+9	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Mur D	59LAA0903P004	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
Salle de bains	R+9	Colle grise + carrelage	Mur B	59LAA0903P006	RESULTAT ANALYSE	BON ETAT
Salle de bains	R+9	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Plafond	59LAA0903P003	ZSO	BON ETAT
	R+9	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	Plafond	59LAA0903P003	ZSO	BON ETAT
Salle de bains	R+9	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Mur D	59LAA0903P004	ZSO	BON ETAT
	R+9	Enduit gris en vrac +	Mur D	59LAA0903P004	ZSO	BON ETAT

Rapport N° : 59LAA0903

04/07/2017

4/19

		peinture non séparable				
--	--	------------------------	--	--	--	--

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
-------	-------	------------------

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENT A PRELEVER	REPERAGE	RESULTAT
-------	-------	--------------------	----------	----------

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	NB DE PRLVT / TYPE	ELEMENTS A PRELEVER	ECHANTILLONAGE	NB DE PRLVTS MAX
Salle de bains	LOGEMENTS COLLECTIFS	Sols	Remplacement des lavabos		Revêtement de sols	100%	1
Salle de bains	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs	Dépose de la faïence		Faïence	100%	1
Salle de bains	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs	Remplacement des lavabos		Enduit / Peinture	100%	1
Salle de bains	LOGEMENTS COLLECTIFS	Ensemble des zones	Remplacement des lavabos		Ensemble des éléments	100%	
WC	LOGEMENTS COLLECTIFS	Murs et Plafonds	Confère bon de travaux client		Enduit / Peinture	100%	
WC	LOGEMENTS COLLECTIFS	Sols	Confère bon de travaux client		Revêtement de sols	100%	
Ensemble des pièces	LOGEMENTS COLLECTIFS	Ensemble des zones	DAPP Liste A		Ensemble des éléments	100%	1

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Rapport N° : 59LAA0903 04/07/2017

5/19

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 04/07/2017

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

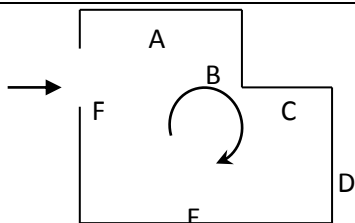
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



Description des travaux envisagés : Diagnostic total en vue de la réalisation de futurs travaux

G \ RAPPORTS PRECEDENTS

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Chambre 1	R+9		OUI	CONCERNEE
Chambre 2	R+9		OUI	CONCERNEE
Chambre 3	R+9		OUI	CONCERNEE
Salle de bains	R+9		OUI	CONCERNEE
WC	R+9		OUI	CONCERNEE
Cuisine	R+9		OUI	CONCERNEE
Séjour	R+9		OUI	CONCERNEE
Entrée	R+9		OUI	CONCERNEE
Couloir	R+9		OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER	PLANCHER	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
					BAS	HAUT			
Chambre 1	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON			
Chambre 2	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON			
Chambre 3	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON			
Salle de bains	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON			
WC	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON			
Cuisine	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON			

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Séjour	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON			
Entrée	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON			
Couloir	BETON				DALLE BETON	DALLE BETON			

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

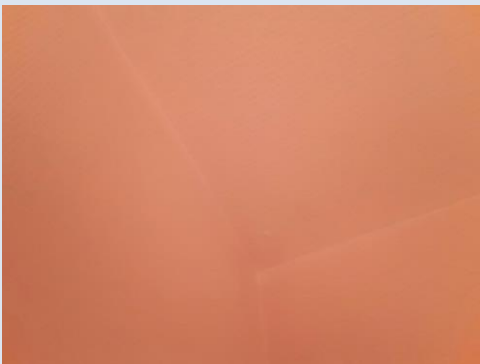
PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS PRELEVES	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
WC	R+9	Colle grise + carrelage	59LAA0903P0 02	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
WC	R+9	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	59LAA0903P0 03	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
WC	R+9	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	59LAA0903P0 04	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains	R+9	Colle grise + carrelage	59LAA0903P0 06	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salle de bains	R+9	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	59LAA0903P0 03	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
	R+9	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	59LAA0903P0 03	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
Salle de bains	R+9	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	59LAA0903P0 04	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO
	R+9	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	59LAA0903P0 04	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZSO

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 59LAA0903P002		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	59LAA0903 04/07/2017	WC
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Colle grise + carrelage	04/07/2017	SY Amadou
LOCALISATION	RESULTAT	
Sol	Amiante non détecté	
EMPLACEMENT		
		

PRELEVEMENT : 59LAA0903P003		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	59LAA0903 04/07/2017	WC
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	04/07/2017	SY Amadou
LOCALISATION	RESULTAT	
Plafond	Amiante non détecté	
EMPLACEMENT		
		

PRELEVEMENT : 59LAA0903P004		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	59LAA0903 04/07/2017	WC
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit gris en vrac + peinture non séparable	04/07/2017	SY Amadou
LOCALISATION		RESULTAT
Mur D		Amiante non détecté

EMPLACEMENT

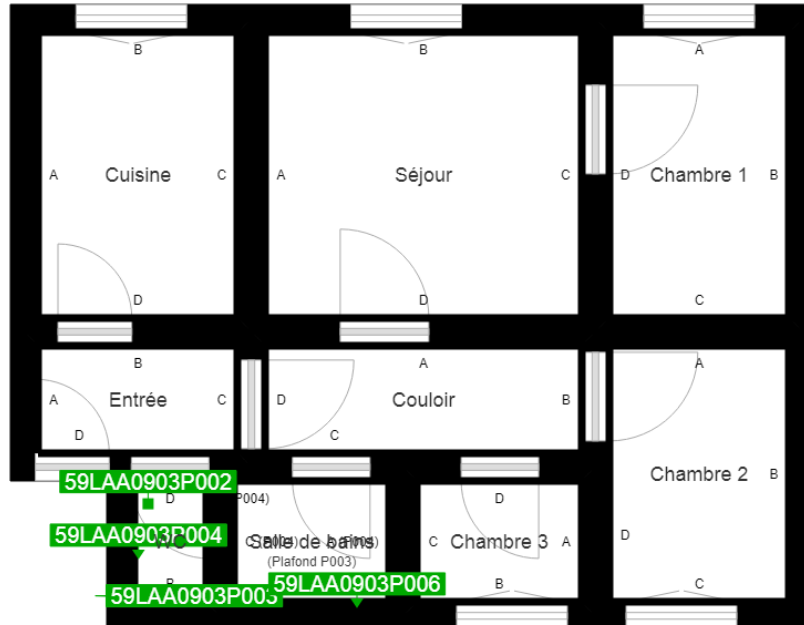


PRELEVEMENT : 59LAA0903P006		
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER	PIECE OU LOCAL
OPH77	59LAA0903 04/07/2017	Salle de bains
MATERIAU	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Colle grise + carrelage	04/07/2017	SY Amadou
LOCALISATION		RESULTAT
Mur B		Amiante non détecté

EMPLACEMENT



ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS



- Murs périphériques / Plaques de plâtre
- Murs Bois
- Murs Brique
- Murs Béton brut
- Cloisons Plaques de plâtre
- Murs carreaux de plâtre
- Murs Béton / Enduit
- Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
- Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
- Torchis
- Murs Amiantés
- Murs Brique / Enduit
- Murs Brique plâtrière

- Prélèvements de sol amiantés
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafonds amiantés
- Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071707-16979 EN DATE DU 12/07/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-66197
Echantillon ITGA : IT071707-16979
Reçu au laboratoire le : 05/07/2017

Réf. Client :

Commande	S9LAA0903
Dossier client	S9LAA0903 - 13 RUE ROBERT SCHUMAN APT 903 77000 MELUN
Echantillon	S9LAA0903P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Sols - WC - Revêtement de sols / WC Sol Carrelage
Description ITGA	Colle grise / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Colle grise + carrelage	META le 12/07/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien HADO - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071707-16980 EN DATE DU 12/07/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-66197
Echantillon ITGA : IT071707-16980
Reçu au laboratoire le : 05/07/2017

Réf. Client :

Commande	S9LAA0903
Dossier client	S9LAA0903 - 13 RUE ROBERT SCHUMAN APT 903 77000 MELUN
Echantillon	S9LAA0903P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs et Plafonds - WC - Enduit Peinture / WC Plafond Enduit béton
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META le 12/07/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien HADO - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071707-16981 EN DATE DU 12/07/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-66197
Echantillon ITGA : IT071707-16981
Reçu au laboratoire le : 05/07/2017

Réf. Client :

Commande	S9LAA0903
Dossier client	S9LAA0903 - 13 RUE ROBERT SCHUMAN APT 903 77000 MELUN
Echantillon	S9LAA0903P004 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs et Plafonds - WC - Enduit Peinture / WC Mur D Enduit Peinture béton
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac + peinture non séparable	META le 12/07/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien HADO - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071707-16982 EN DATE DU 12/07/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-66197
Echantillon ITGA : IT071707-16982
Reçu au laboratoire le : 05/07/2017

Réf. Client :

Commande	S9LAA0903
Dossier client	S9LAA0903 - 13 RUE ROBERT SCHUMAN APT 903 77000 MELUN
Echantillon	S9LAA0903P006 / LOGEMENTS COLLECTIFS - Murs - Salle de bains - Faïence / Salle de bains Mur B Faïence
Description ITGA	Colle grise / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Colle grise + carrelage	META le 12/07/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien HADO - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD
Direction Opérations Entreprises
Case courrier 8 10 33
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55897385 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - Le constat des Risques d'exposition au plomb
 - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
 - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
 - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
 - Dossier technique amiante
 - Repérage d'amiante sur surfaces bitumées ou enrobées
 - Diagnostic amiante parties privatives
 - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition
 - Présence de termites et autres insectes xylophages

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 19/12/2016

Pour la compagnie

Allianz IARD
Direction Opérations Entreprises
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat de compétences Diagnosticteur Immobilier

N° CPDI 4148 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur SY Amadou

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics Immobiliers pour les missions suivantes :

Amlante Repérage et diagnostic amlante dans les Immeubles bâtis

Date d'effet : 09/11/2016 - Date d'expiration : 08/11/2021

En fol de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit,
Edité à Saint-Grégoire, le 12/12/2016.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'inhalation par le plomb des peintures ou des cordons après travaux en peinture de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant de repérage et de diagnostic amlante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'installation de pompe à chaleur de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnosticteur
Portée disponible sur www.icert.fr



Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR11 rév 12